

FW: Relance - Mise en place du forfait mobilités durables dans votre entreprise

[REDACTED]
Lun. 08/11/2021 11:40

À : Matthieu Orphelin <Matthieu.Orphelin@assemblee-nationale.fr>;

Cc : [REDACTED]

Importance : Haute

📎 2 pièce(s) jointe(s) (156 Ko)

Courrier_STMicroelectronics (1).pdf; Courrier Forfait mobilités durables ;

Monsieur le Député,

Nous faisons suite à votre courrier du 20 octobre nous sollicitant sur la mise en place du forfait mobilité durable au sein de notre société.

En premier lieu, il est important de préciser que ST s'inscrit résolument dans une stratégie de croissance durable, les questions d'environnement et de développement durable étant clairement une priorité pour le Groupe et un des piliers de sa stratégie de croissance.

Ainsi, ST s'est fixé comme objectif la neutralité carbone d'ici 2027.

De nombreuses initiatives ont ainsi été lancées en France et dans tous les pays où ST est implanté, pour réduire l'empreinte carbone et améliorer la qualité de vie au travail des collaborateurs du groupe. Ces initiatives peuvent concerner le développement de panneaux solaires, la prise en charge d'une partie des coûts transports publics, etc. Par ailleurs, une réflexion est actuellement en cours sur le télétravail au niveau du Groupe, pour définir un cadre de référence ; un tel dispositif a notamment comme avantage de permettre de limiter les trajets domicile – travail.

En ce qui concerne les aides à la mobilité, les établissements de ST France sont autonomes pour définir les mesures adaptées à leur contexte, au travers notamment de Plan de Mobilité d'entreprise (PDME) qui peuvent être définis par accord d'établissement.

Ce type d'accord vise à poursuivre une démarche locale concertée et s'inscrit dans une volonté de développement d'une qualité de vie durable. L'objectif d'un PDME est notamment de limiter l'utilisation de la voiture au profit de modes de transport moins polluants. Pour les trajets domicile-travail, le passage à des modes alternatifs de déplacements est notamment préconisé. Ainsi, les sites de Grenoble et de Rennes ont signé chacun un accord d'établissement, qui prévoit notamment la mise en place d'un forfait mobilité.

Des négociations locales sont en cours ou prévues dans les mois qui viennent sur les autres sites de ST France.

Je vous prie, Monsieur le Député, d'accepter mes sincères salutations.

[REDACTED]
[REDACTED]

STMicroelectronics SA
29 boulevard Romain Rolland | 75669 Paris Cedex 14 | France

This communication is confidential and intended solely for the addressee(s). If you are not the intended recipient, you should not review, retain, copy or distribute the e-mail itself or the information it contains. In such case, we kindly request you notify the sender by replying to this transmission and delete the message without disclosing it. Thank you!



ST online: [www.st.com]www.st.com

